



## **Spectacle 2024 - Critères pour groupes (Star, compétitif, Star de groupe, IPA Patinage Plus)**

Voici les critères pour le spectacle 2024.

### **GROUPES**

Voici donc comment se fera la répartition :

Groupe 1 (Mauve) : Patineur en privé qui doit avoir réussi le test complet de style libre Star 4 (éléments et programme) ou plus. Les tests de style libre avant doivent être tous complétés.

Groupe 2 (Vert) : Patineur en privé qui doit avoir réussi le test de style libre Star 2 (jusqu'à Star 4).

Groupe 3 (Rouge) : Patineur en privé ou semi-privé sans test de style libre (jusqu'à Star 1)

Groupe 4 (Rose) : Patineur ayant fait parti du programme IPA (Initiation au patinage artistique)

**Les groupes seront formés à la fin décembre donc la date maximale pour passer un test, s'il y a lieu, est le 31 décembre 2023. Le comité du spectacle se réserve le droit de modifier les groupes selon les inscriptions afin de mieux équilibrer les patineurs par numéro.**

### **BLOCS SOLOS**

Pour avoir le droit de faire partie des blocs solos, le patineur doit participer à une compétition, de niveau minimum Star 2, au plus tard le 19 février 2024 ou avoir plus de 10 ans d'expérience en patinage artistique.

### **ASSISTANTE (ASSISTANT) DE PROGRAMME**

Pour pouvoir faire partie du numéro des **assistant(e)s de programme**, les heures de bénévolat faites par le patineur doivent être réparties de façon uniforme sur la saison au complet au patinage plus et pré-patinage plus. Prenez note que d'autres critères pourraient être considérés.

### **SYNCHRO**

Pour pouvoir faire partie d'un numéro de patinage synchronisé, le patineur doit avoir fait partie d'une équipe de patinage synchronisé tout au long de la saison.

## PATINAGE PLUS

Pour faire partie d'un numéro du patinage plus, le patineur doit être disponible les dimanches matins entre 11 h et 13 h 45. Nous ne pouvons confirmer, pour le moment, les heures de pratiques des différents groupes. À moins d'un empêchement au niveau de la glace, la majorité des pratiques auront lieu au Centre Gervais. Pour les enfants inscrits au pré patinage plus, un parent doit accompagner l'enfant dans la chambre la journée du spectacle.

## TOUS

Pour participer au spectacle, un coût de 30\$ est fixé par patineur. (Les costumes sont inclus)

\*Nous vous demanderons bientôt votre aide pour trouver des commanditaires. Si vous apportez une commandite de 50\$ et plus, vous sauvez les frais d'inscription. Si vous prévoyez nous fournir un commanditaire, nous vous demandons d'attendre avant de payer la facture en vous inscrivant.

**Les patineurs n'auront droit qu'à une seule absence par numéro.** Nous devons être justes envers tous les patineurs et c'est difficile de faire un beau numéro lorsqu'il y a trop d'absents. Le comité peut se prévaloir d'un droit de regard en ce qui concerne une raison médicale.

Le comité se réserve le droit de modifier ces règlements si les besoins l'exigent ou de statuer sur les problématiques. Ces critères seront à revoir à chaque année selon la structure du club.

Le comité du spectacle